swiss olympic
spirit of sport

Comptes annuels 2024

Tél. +41 31 327 17 17
www.bdo.ch
bern@bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
A la Conférence sur la direction de fédération de Swiss Olympic Association, Ittigen
Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'Audit
Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Swiss Olympic Association (l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2024 le compte d'exploitation, le tableau de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.
Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2024 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'Opinion d'Audit
Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.
Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil exécutif relatives aux Comptes Annuels
Le conseil exécutif est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et sont conformes aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil exécutif est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation de l'association ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels
Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.
Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires
Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil exécutif.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, 8 avril 2025

Fabian Mollet — pp Patrick Eggimann

Réviseur responsable
Expert-réviseur agrée — Expert-réviseur agrée

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

SWISS OLYMPIC ASSOCIATION

Bilan au 31 décembre

en CHF

BILAN	Détails annexe	31.12.2024	%	31.12.2023	%
ACTIFS					
Actifs circulants					
Liquidités	1.1	13'302'723	15.4	36'453'004	31.7
Titres de l'actif circulant	1.2	41'226'627	47.8	42'791'917	37.2
Créances résultant de livraisons et de prestations	1.3	695'167	0.8	770'987	0.7
Autres créances à court terme	1.4	143'093	0.2	213'035	0.2
Comptes de régularisation actifs	1.5	4'534'956	5.3	3'202'765	2.8
Total		59'902'565	69.5	83'431'708	72.5
Actifs immobilisés					
Immobilisations financières	1.6	22'511'645	26.1	27'771'225	24.1
Immobilisations corporelles	1.7	3'803'656	4.4	3'877'628	3.4
Immobilisations incorporelles	1.8	-	-	-	-
Total		26'315'301	30.5	31'648'853	27.5
TOTAL DES ACTIFS		86'217'866	100	115'080'561	100
PASSIFS					
Capitaux étrangers					
Dettes résultant de livraisons et de prestations	1.9	3'887'471	4.5	5'425'705	4.7
Autres dettes à court terme	1.10	67'817	0.1	276'155	0.2
Comptes de régularisation passifs	1.11	27'521'577	31.9	55'579'652	48.3
Total		31'476'864	36.5	61'281'512	53.3
Capital des fonds		7'244'170	8.4	4'466'450	3.9
Total des engagements et du capital des fonds		38'721'034	44.9	65'747'962	57.1
Capital de l'organisation					
Capital libre		14'262'307	16.5	15'551'657	13.5
Capital lié		33'234'524	38.5	33'780'942	29.4
Total		47'496'832	55.1	49'332'599	42.9
TOTAL DES PASSIFS		86'217'866	100	115'080'561	100

SWISS OLYMPIC ASSOCIATION

Compte d'exploitation

Du 1er janvier au 31 décembre
en CHF

	Détails annexe	Comptes 2024	%	Comptes 2023	%
Subventions reçues	2.1	-	-	-	-
dont affectées à un usage précis		-	-	-	-
dont non affectées à un usage précis		-	-	-	-
Contributions publiques	2.2	121'661'860	94.0	99'817'941	95.3
Produit résultant de livraisons et de prestations	2.3	7'737'071	6.0	4'946'768	4.7
Produit d'exploitation		129'398'931	100	104'764'709	100
Contributions et subventions versées	2.4-2.13	107'252'436	81.9	85'065'888	79.5
Charges de personnel	2.14	15'412'246	11.8	13'079'236	12.2
Charges de matériel	2.15	8'196'359	6.3	8'771'884	8.2
Amortissements	2.16	87'221	0.1	81'190	0.1
Charges d'exploitation		130'948'261	100	106'998'197	100
Résultat d'exploitation		-1'549'331	-1.2	-2'233'488	-2.1
Résultat financier	2.17	2'494'156	1.9	1'852'050	1.7
Résultat extraordinaire	2.18	-2'872	-0.0	-	-
Résultat avant variation du capital des fonds		941'953	0.7	-381'438	-0.4
Variation du capital des fonds		-2'777'720	-2.1	-4'466'450	-4.2
Résultat annuel (avant variation du capital de l'organisation)		-1'835'767	-1.4	-4'847'888	-4.5
Variation du capital lié		546'418		3'504'954	
Variation du capital libre		1'289'349		1'342'934	

SWISS OLYMPIC ASSOCIATION

Tableau de variation du capital

2024
en CHF

Capital des fonds	État 1.1.2024	Affectations	Transfert Transferts	Utilisation	interne Résultat financier	Total Variation	État 31.12.2024
Convention de prestations contribution de base FSES	1’590’000	-	-	-135’528	-	-135’528	1’454’472
Secteurs d’encouragement spécifiques FSES	2’876’450	2’913’248	-	-	-	2’913’248	5’789’698
Total capital des fonds	4’466’450	2’913’248	-	-135’528	-	2’777’720	7’244’170

Dans la mesure où tous les fonds ne sont pas épuisés conformément à la convention de prestations avec la FSES, ils sont affectés au capital des fonds.

2024
en CHF

Capital de l’organisation	État 1.1.2024	Affectations	Transfert Transferts	Utilisation	interne Résultat financier	Total Variation	État 31.12.2024
Capital lié	33’780’942	8’148’261	-	-8’694’679	-	-546’418	33’234’524
Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic	22’931’337	1’635’279	-6’700’000	-171’322	-	-5’236’043	17’695’294
Promotion des fédérations	3’488’506	5’662’982	3’142’424	-2’178’941	-	6’626’465	10’114’971
Association Jeux Olympiques et Paralympiques d’hiver 2038	-	-	6’700’000	-1’405’741	-	5’294’259	5’294’259
Ev. remb. fonds mesures stabilisation 2021	6’792’424	850’000	-3’142’424	-4’500’000	-	-6’792’424	-
Stratégie 2022ss	443’314	-	-	-313’314	-	-313’314	130’000
Projet «Chambre disciplinaire»	125’361	-	-	-125’361	-	-125’361	-
Capital libre	15’551’657		-		-1’289’349	-1’289’349	14’262’307
Capital total de l’organisation	49’332’599	8’148’261	-	-8’694’679	-1’289’349	-1’835’768	47’496’832

2023
en CHF

Capital des fonds	État 1.1.2023	Affectations	Transfert Transferts	Utilisation	interne Résultat financier	Total Variation	État 31.12.2023
Convention de prestations contribution de base FSES	-	1'590'000	-	-	-	1'590'000	1'590'000
Secteurs d'encouragement spécifiques FSES	-	2'876'450	-	-	-	2'876'450	2'876'450
Total capital des fonds	-	4'466'450	-	-	-	4'466'450	4'466'450

Dans la mesure où tous les fonds ne sont pas épuisés conformément à la convention de prestations avec la FSES, ils sont affectés au capital des fonds.

2023
en CHF

Capital de l'organisation	État 1.1.2023	Affectations	Transfert Transferts	Utilisation	interne Résultat financier	Total Variation	État 31.12.2023
Capital lié	37'285'897	1'873'397	-	-5'333'713	-	-3'504'954	33'780'942
Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic	21'853'727	1'170'255	-	-92'645	-	1'077'610	22'931'337
Promotion des fédérations	6'986'168	703'142	-	-4'200'804	-	-3'497'662	3'488'506
Ev. remb. fonds mesures stabilisation 2021	6'792'424	-	-	-	-	-	6'792'424
Projet Digitalisation	200'091	-	-	-200'091	-	-200'091	-
Stratégie 2022ss	1'283'487	-	-	-840'173	-	-840'173	443'314
Projet Chambre disciplinaire	170'000	-	-	-44'639	-	-44'639	125'361
Capital libre	16'894'590		-		-1'342'934	-1'342'934	15'551'657
Capital total de l'organisation	54'180'487	1'873'397	-	-5'333'713	-1'342'934	-4'847'888	49'332'599

Capital lié
Le capital lié comporte les postes suivants:

Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic
Conformément au Règlement du fonds du 14 août 2008, le fonds dénommé «Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic» vise à garantir les réserves financières de Swiss Olympic. Il doit également assurer une distribution constante et, partant, un produit financier qui peut être inscrit au budget. La fortune du fonds correspond au solde au 31 décembre. La fortune du fonds augmente chaque fois qu'il y a une performance positive. Si elle est inférieure au seuil de 15.0 millions de francs à la date de référence du 30 juin, aucune contribution ne doit être transférée au résultat financier de Swiss Olympic. La limite supérieure de la fortune du fonds est fixée à 20.0 millions de francs. Le montant qui excède cette limite est distribué aux fédérations membres.
Dans le transfert interne sont présentées la sortie réalisée au niveau du poste des immobilisations à long terme d'une part, et l'affectation au capital lié en faveur du modèle de promotion des fédérations d'autre part.

Promotion des fédérations
Ce poste comprend les fonds de financement de la promotion des fédérations.
2024: les recettes supplémentaires de 5,663 millions de francs provenant de la dissolution de la Fondation de la Société du Sport-Toto sont affectées à la promotion des fédérations.

Association Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2038
Lors du Parlement du sport extraordinaire du 23 mai 2024, un budget de 6,9 millions de francs maximum a été alloué à l'association Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver Suisse 2038, dont 6,7 millions de francs au maximum sont nécessaires pour financer Swiss Olympic à partir du fonds «Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic».

Ev. remb. fonds mesures stabilisation 2021
Le poste «Ev. remb. fonds mesures stabilisation» 2021 a été supprimé et crédité à la promotion des fédérations.

Projet Digitalisation
2023: Ce poste comprend les fonds de financement du projet Digitalisation. En 2023, 0,2 million de francs ont été imputés à l'élaboration d'un environnement informatique et l'adaptation de l'architecture de la SODB.

Stratégie 2022ss
Lors de sa séance du 24 mars 2021, le Conseil exécutif a décidé de prélever un montant de 1,6 million de francs sur les fonds supplémentaires de la Société du Sport-Toto pour la mise en œuvre de mesures issues de la stratégie 2022ss.

Capital libre
Les résultats annuels cumulés sont inscrits au poste «Capital libre».

SWISS OLYMPIC ASSOCIATION

Tableau des flux de trésorerie

Du 1er janvier au 31 décembre
en CHF

		2024	2023
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation			
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation		-1'835'767	-4'847'888
Variation du capital des fonds		2'777'720	4'466'450
- Gains / + pertes sur le cours des titres (placements financiers)		-2'028'250	-1'043'121
Amortissement immobilisations corporelles		81'668	81'190
Amortissement immobilisations incorporelles		-	-
Investissements en titres de l'actif circulant		-86'743'114	-95'814'737
Désinvestissements en titres de l'actif circulant		88'805'357	59'537'336
+ diminution / - augmentation des créances		75'821	-570'454
+ diminution / - augmentation des autres créances à court terme		69'942	-115'125
+ diminution / - augmentation des comptes de régularisation actifs		-1'332'191	6'953'109
+ augmentation / - diminution des dettes de livraisons et de prestations		-1'538'234	212'772
+ augmentation / - diminution des autres dettes à court terme		-208'339	-183'399
+ augmentation / - diminution des comptes de régularisation passifs		-28'058'076	49'994'477
Total des flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation		-29'933'461	18'670'611
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement			
Investissements dans les immobilisations financières		-15'612'861	-46'498'656
Désinvestissements dans les immobilisations financières		22'403'736	46'397'416
Investissements dans les immobilisations corporelles		-29'906	-310'616
Désinvestissements dans les immobilisations corporelles		22'210	-
Total des flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		6'783'179	-411'857
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement			
Total des flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		-	-
Augmentation/diminution de la trésorerie		-23'150'281	18'258'755
État de la trésorerie au 1er janvier		36'453'004	18'194'249
État de la trésorerie au 31 décembre		13'302'723	36'453'004
Variation de la trésorerie		-23'150'281	18'258'755

SWISS OLYMPIC ASSOCIATION

Annexe 2024

A) Généralités

But de l'association

Swiss Olympic assume à la fois le rôle de Comité National Olympique et d'association faîtière du sport suisse de droit privé.
Swiss Olympic s'engage en faveur d'une société davantage axée sur le sport et entend ainsi contribuer à la qualité de la vie et à la santé de la population suisse.
Par le biais de ses membres, Swiss Olympic encourage la population à pratiquer du sport de façon régulière.
Swiss Olympic met en lumière le sport de performance suisse.
Swiss Olympic défend les intérêts du sport organisé de droit privé en Suisse auprès du grand public, des autorités et des organisations nationales et internationales.
Swiss Olympic soutient et coordonne les activités de ses membres et se charge des tâches générales et interdisciplinaires selon le principe de subsidiarité.
Swiss Olympic soutient et met en avant le mouvement olympique et ses objectifs en Suisse, et garantit le respect de la Charte olympique et des règles olympiques. Swiss Olympic s'engage notamment pour:

a) le respect des principes fondamentaux de l'olympisme dans le sport suisse;
b) l'intégration de l'esprit olympique dans les écoles et les universités;
c) la création d'institutions se consacrant à l'éducation olympique;
d) la formation des cadres sportifs.

Dans l'esprit de ces principes, Swiss Olympic s'engage à combattre toute forme de discrimination et de violence et à tout mettre en œuvre pour empêcher l'utilisation de substances interdites et l'application de méthodes prohibées par l'AMA, de même que toute autre pratique liée au dopage.
Swiss Olympic peut exercer des activités d'ordre économique, notamment la commercialisation de ses emblèmes, dans le but de financer ses objectifs.
Swiss Olympic a défini sa vision d'avenir et le contenu de ses activités dans son Plan directeur.
La lutte contre le dopage est confiée à Swiss Sport Integrity. Son fonctionnement est régi par des mandats de prestations passés entre

Organisation de la fédération

Sise à Ittigen, près de Berne, Swiss Olympic Association est une association au sens des art. 60 et suivants du Code civil suisse.
Les statuts de fondation de Swiss Olympic Association datent du 6 novembre 2004. Ils ont été remplacés par une nouvelle version le 22 novembre 2019.
Swiss Olympic Association est inscrite au registre du commerce sous le numéro CHE-112.292.181.

Assujettissement à l'impôt

En juillet 2005, Swiss Olympic Association a été libérée de son assujettissement à l'impôt, avec effet rétroactif au 1er janvier 2002, en sa qualité d'organisation d'utilité publique. L'exemption fiscale concerne, pour l'État, la commune et l'Église, l'impôt sur le capital et les bénéfices, y compris les éventuels impôts de succession et impôts sur les donations, ainsi que l'impôt fédéral sur les bénéfices.
L'exemption fiscale exclut toutefois un éventuel impôt sur les gains immobiliers, ce qui, pour l'heure, n'a pas d'importance étant donné que Swiss Olympic Association ne détient pas d'immeubles. Les comptes annuels 2024 ne contiennent donc pas de charges au titre des

B) Principes d'établissement des comptes

Généralités

Les comptes annuels se basent sur les dispositions des recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et de la Swiss GAAP RPC 21 «Établissement des comptes des organisations d'utilité publique à but non lucratif», entrée en vigueur le 1er janvier 2016.
Les dispositions du Code suisse des obligations (CO) sont également respectées. Il n'est donc pas nécessaire d'établir des comptes séparés conforme au droit commercial (comptabilité duale).
L'évaluation a pour base le coût d'acquisition ou la valeur actuelle. Le compte d'exploitation est présenté selon la méthode de l'affectation des charges par nature. Les comptes annuels se fondent donc sur des valeurs d'exploitation et présentent un état de la fortune, des finances et du rendement («true and fair value») reflétant le contexte réel. Pour l'établissement des comptes annuels, on

Périmètre de consolidation

Il n'existe aucune filiale ni institution partenaire regroupée sous une direction unique du fait de la majorité des voix ou d'une autre manière.

Conversion des devises étrangères
À la date du bilan, les postes en devises étrangères ont été convertis sur la base du cours au jour de référence. Les transactions en devises étrangères ont été comptabilisées selon le cours de change en vigueur au moment de l'opération. Les cours suivants, en vigueur au jour de référence, ont été appliqués aux postes importants:

Cours de conversion des devises étrangères	31.12.2024	31.12.2023
1 EUR (euro)	0.94947	0.9297
1 USD (dollar américain)	0.91193	0.841624

Créances résultant de livraisons et de prestations et autres créances à court terme et comptes de régularisation actifs
Les créances résultant de livraisons et de prestations et autres créances à court terme issues des activités courantes dont la durée résiduelle est d'un an ou moins sont comptabilisées selon leur valeur nominale. Les risques de défaillance économique sont pris en compte par des correctifs de valeur individuels et forfaitaires. Les correctifs de valeur forfaitaires sont effectués sur les postes n'ayant pas encore subi de correctifs de valeurs individuels. La correction de valeur forfaitaire se base sur l'hypothèse selon laquelle le risque de défaillance augmente avec le retard de paiement de la créance.

Titres de l'actif circulant
Outre les comptes du marché monétaire, les titres de l'actif circulant comprennent les dépôts de titres. Les titres sont évalués sur la base de leurs valeurs actuelles du marché.

Immobilisations financières
Outre les participations non consolidées, les immobilisations financières comprennent également les prêts à long terme. Les participations avec une visée à long terme et les prêts à long terme sont évalués sur la base du coût d'acquisition avec déduction des éventuelles diminutions de valeur.

Immobilisations corporelles
Les immobilisations corporelles sont évaluées sur la base du coût d'acquisition avec déduction des amortissements et des diminutions de valeur nécessaires à l'activité. Les investissements générateurs de plus-values sont inscrits à l'actif en tant qu'immobilisations corporelles. Les dépenses engagées pour les réparations et l'entretien sont directement indiquées dans le compte de résultat. La limite inférieure d'activation s'élève à 5000 francs par installation.
Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation de l'immobilisation.
Les durées d'utilisation fixées sont les suivantes:

Mobilier et équipements	8 ans
Matériel informatique	4 ans

Immobilisations incorporelles
Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif lorsqu'elles sont clairement identifiables, que les coûts sont définissables de manière fiable et que leur utilité est quantifiable sur plusieurs années. Les immobilisations incorporelles sont évaluées sur la base du coût d'acquisition avec déduction des amortissements et des diminutions de valeur nécessaires à l'activité. La limite inférieure d'activation s'élève à 5000 francs.
Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation de l'immobilisation.
Les durées d'utilisation fixées sont les suivantes:

Logiciels	4 ans
Base de données	3 ans

Diminutions de valeur (impairment)
La valeur des actifs à long terme est soumise à une évaluation à la date du bilan. En cas d'indices d'une diminution de valeur, on procédera au calcul de la valeur recouvrable (test d'impairment). Si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, on procédera à une adaptation par amortissements extrabudgétaires.

Dettes résultant de livraisons et de prestations, autres dettes à court terme et comptes de régularisation passifs
Les dettes résultant de livraisons et de prestations, les autres dettes à court terme et les comptes de régularisation passifs sont comptabilisés à leurs valeurs nominales.

Provisions
Des provisions sont inscrites lorsqu'un événement dans le passé a engendré un engagement probable justifié dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais peuvent être estimés. L'évaluation des provisions repose sur une estimation de la sortie de fonds nécessaire pour honorer l'engagement.

Capital des fonds affecté à un usage précis
Pour connaître l'usage qui doit être fait des fonds, il faut se baser soit sur les indications explicites du donateur, soit sur les circonstances de la donation, qui témoignent d'une finalité implicite visée par le donateur.

Capital de l'organisation
Le capital de l'organisation comprend les ressources qui peuvent être utilisées pour poursuivre le but énoncé dans les Statuts. Les fonds que Swiss Olympic Association affecte elle-même à un usage précis sont inscrits comme capital lié dans le poste «Capital de l'organisation».

Prévoyance du personnel
Les employés et les anciens employés bénéficient de diverses prestations au titre de la prévoyance du personnel ou de rentes de vieillesse conformes aux dispositions légales. Swiss Olympic Association est affiliée à la caisse de pension de la Confédération PUBLICA dans le secteur d'assurances «Organisations affiliées» et n'est donc pas elle-même porteuse des risques. Cette institution de prévoyance est financée par les cotisations du personnel et des employeurs. Les répercussions économiques de l'institution de prévoyance sur Swiss Olympic Association font l'objet d'une évaluation annuelle. Une utilité économique est inscrite à l'actif si Swiss Olympic Association prévoit d'utiliser l'excédent de couverture de l'institution de prévoyance pour ses charges de prévoyance futures et qu'elle est autorisée à le faire. Un engagement auprès d'une institution de prévoyance est inscrit au passif si les conditions de formation de provisions sont remplies.

Compte d'exploitation
Le compte d'exploitation est organisé selon la méthode d'affectation des charges par nature. Les charges et les produits sont comptabilisés conformément au principe de la valeur brute. Les produits nets résultant de livraisons et de prestations relèvent de la période à laquelle les services ont été réalisés. Le produit des services fournis s'entend après déduction des crédits, diminutions des

C) Explications sur le bilan

1.1 Liquidités	31.12.2024	%	31.12.2023	%
Caisse	1'618	0.0	1'845	0.0
Banque	13'301'104	100.0	36'451'159	100.0
Total	13'302'723	100	36'453'004	100

Les liquidités comprennent l'encaisse et les avoirs sur les comptes bancaires.

1.2 Titres de l'actif circulant	31.12.2024	%	31.12.2023	%
UBS Asset Management	13'683'997	33.2	6'525'709	15.2
Dépôt titres Daily	2'110'558	5.1	14'087'136	32.9
Dépôt titres COVID-19	25'432'073	61.7	22'179'072	51.8
Total	41'226'627	100	42'791'917	100

Pour garantir et diversifier les avoirs bancaires, ceux-ci ont été placés à court terme auprès de débiteurs AAA en privilégiant la meilleure qualité. Le poste «UBS Asset Management» est mis en gage pour couvrir la limite de 5,0 millions de francs du compte courant. Les placements se composent d'actions suisses et étrangères, d'obligations suisses ainsi que de parts de fonds immobiliers suisses et de hedge funds.

1.3 Créances résultant de livraisons et de prestations	31.12.2024	%	31.12.2023	%
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	254'284	36.6	145'984	18.9
Créances résultant de livraisons et de prestations envers les fédérations	438'952	63.1	582'310	75.5
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des personnes pr	1'930	0.3	42'710	5.5
./. de corrections de valeur	-	-	-17	-0.0
Total	695'167	100	770'987	100

Les créances envers des personnes proches se composent de créances envers la Fondation de la Maison du Sport et la Fondation de l'Aide Sportive Suisse ainsi qu'envers le personnel.

1.4 Autres créances à court terme	31.12.2024	%	31.12.2023	%
Impôt anticipé	143'093	100.0	213'035	100.0
Total	143'093	100	213'035	100

Les autres créances à court terme comprennent l'impôt anticipé sur les immobilisations financières.

1.5 Compte de régularisation actifs	31.12.2024	%	31.12.2023	%
Comptes de régularisation actifs envers des tiers	2'390'995	52.7	2'606'878	81.4
Comptes de régularisation actifs envers les fédérations	2'143'961	47.3	595'887	18.6
Total	4'534'956	100	3'202'765	100

2024: régularisation concernant COVID-19: 2,033 millions de francs / régularisation de la demande de remboursement de 0,85 million de francs par l'Association suisse de football concernant les mesures de stabilisation.
2023: régularisation concernant COVID-19: 1,611 million de francs.

1.6 Immobilisations financières	31.12.2024	%	31.12.2023	%
Prêts Maison du Sport	-	0.0	5'000'000	18.0
Prêts Selectivbau AG	5'000'000	22.2	-	-
Capital de fondation Antidoping Suisse	-	0.0	50'000	0.2
1.6.2. Immobilisations financières à long terme	17'511'645	77.8	22'721'225	81.8
Total	22'511'645	100	27'771'225	100

2024: Le prêt de 5,0 millions de francs accordé à Selectivbau AG et approuvé par le Conseil exécutif est garanti par cédule hypothécaire.
2023: Le prêt de 5,0 millions de francs accordé à la fondation Maison du Sport et approuvé par le Conseil exécutif est garanti par cédule hypothécaire.

1.6.2 Composition des immobilisations financières à long terme	31.12.2024	%	31.12.2023	%
Liquidités	76'628	0.4	26'919	0.1
UBS Asset Management - Composition du dépôt:	17'419'096	*99.5*	22'678'385	99.8
- Placements en obligations	*8'082'189*	*46.2*	*11'183'525*	*49.2*
- Placements en actions	*5'320'217*	*30.4*	*6'531'083*	*28.7*
- Hedge funds	-	-	*440'387*	*1.9*
- Placements immobiliers	*4'016'690*	*22.9*	*4'523'390*	*19.9*
Créances impôt anticipé	15'922	*0.1*	15'922	0.1
Total	17'511'645	100	22'721'225	100

Les immobilisations financières à long terme sont gérées par UBS Asset Management dans le cadre d'un mandat de gestion de fortune. Les directives définies pour ces placements s'appuient sur celles de la LPP. Ces placements financiers sont affectés et Swiss Olympic en a déterminé l'utilisation dans un règlement séparé. Les placements se composent d'actions suisses et étrangères, d'obligations suisses ainsi que de parts de fonds immobiliers suisses et de hedge funds. Ceux-ci sont conformes aux normes ESG (Environnement, Social et Gouvernance) actuelles.

1.7 Immobilisations corporelles		Installations, équipements et véhicules		
2024	Terrains	Matériel informatique	Mobilier et équipements	Véhicules
Coûts d'acquisition ou valeurs brutes actuelles				
01.01.2024	3'600'000	212'769	373'646	27'762
Entrées	-	18'338	11'567	-
Sorties	-		-	27'762
31.12.2024	3'600'000	231'107	385'213	-
Corrections de valeur cumulées				
01.01.2024	-	53'192	277'804	5'552
Amortissements budgétés	-	57'777	23'891	
Sorties	-			5'552
31.12.2024	-	110'969	301'695	-
Valeur comptable nette				
01.01.2024	3'600'000	159'576	95'842	22'210
31.12.2024	3'600'000	120'138	83'518	-

Total des immobilisations corporelles	3'803'656

		Installations, équipements et véhicules		
2023	Terrains	Matériel informatique	Mobilier et équipements	Véhicules
Coûts d'acquisition ou valeurs brutes actuelles				
01.01.2023	3'600'000	208'503	303'560	-
Entrées	-	212'769	70'085	27'762
Sorties	-	208'503	-	-
31.12.2023	3'600'000	212'769	373'646	27'762
Corrections de valeur cumulées				
01.01.2023	-	208'503	255'359	-
Amortissements budgétés	-	53'192	22'445	5'552
Sorties	-	-208'503	-	-
31.12.2023	-	53'192	277'804	5'552
Valeur comptable nette				
01.01.2023	3'600'000	-	48'202	-
31.12.2023	3'600'000	159'576	95'842	22'210

Total des immobilisations corporelles	3'877'628

Terrains
Les terrains comprennent la valeur comptable de la Swiss Olympic House à Macolin, à savoir 3,6 millions de francs. Le contrat de droit de superficie signé avec l'Office fédéral du sport (OFSPO) le 2 octobre 2007 garantit l'utilisation du bâtiment sans contrepartie jusqu'en 2100.

1.8 Immobilisations incorporelles		
2024	Logiciels	Base de
Coûts d'acquisition ou valeurs brutes actuelles		
01.01.2024	363'797	1'609'849
Entrées	-	-
Sorties	-	-
31.12.2024	363'797	1'609'849
Corrections de valeur cumulées		
01.01.2024	363'797	1'609'849
Amortissements budgétés		-
Sorties		-
31.12.2024	363'797	1'609'849
Valeur comptable nette		
01.01.2024	-	-
31.12.2024	-	-

2023	Logiciels	Base de
Coûts d'acquisition ou valeurs brutes actuelles		
01.01.2023	396'147	1'609'849
Entrées	-	-
Sorties	32'350	-
31.12.2023	363'797	1'609'849
Corrections de valeur cumulées		
01.01.2023	396'147	1'609'849
Amortissements budgétés		-
Sorties	-32'350	-
31.12.2023	363'797	1'609'849
Valeur comptable nette		
01.01.2023	-	-
31.12.2023	-	-

1.9 Dettes résultant de livraisons et de prestations	31.12.2024	%	31.12.2023	%
Court terme. Dettes résultant de livraisons et de prestations envers des tie	2'788'848	71.7	2'728'219	50.3
Court terme. Dettes résultant de livraisons et de prestations envers les féd	1'060'194	27.3	2'671'777	49.2
Court terme. Dettes résultant de livraisons et de prestations envers des personnes proches	38'429	1.0	25'709	0.5
Total	3'887'471	100	5'425'705	100

1.10 Autres dettes à court terme	31.12.2024	%	31.12.2023	%
Dettes envers des institutions publiques	67'817	100.0	276'155	100.0
Total	67'817	100	276'155	100

Ce poste comprend uniquement le décompte TVA pour le 4e trimestre.

1.11 Comptes de régularisation passifs	31.12.2024	%	31.12.2023	%
Comptes de régularisation passifs envers de tiers	1'503'674	5.5	1'155'427	2.1
Comptes de régularisation passifs envers les fédérations	857'147	3.1	4'756'742	8.6
Comptes de régularisation passifs envers les personnes proches	-	-	42'421	0.1
Comptes de régularisation passifs pour les projets de redynamisation	24'523'105	89.1	49'196'963	88.5
Régularisation congés et travail supplémentaire	637'650	2.3	428'100	0.8
Total	27'521'577	100	55'579'652	100

Les comptes de régularisation passifs pour les projets de redynamisation se composent des projets de redynamisation qui n'ont pas encore été payés ou qui ne sont pas terminés.
2023: Les comptes de régularisation passifs envers les fédérations se composent en majeure partie des contributions aux fédérations qui n'ont pas encore été comptabilisées ainsi que du remboursement en suspens à l'OFSPO relatif aux mesures de stabilisation 2021.

D) Explications sur le compte d'exploitation

en CHF

2.2 - 2.3 Produit d'exploitation	31.12.2024	%	31.12.2023	%
2.2 Subventions de la Confédération, de la Fondation suisse pour l'encouragement du sport et de la Société du Sport-Toto				
Société du Sport-Toto	5'662'982	4.4	-	-
Fondation suisse pour l'encouragement du sport	52'800'000	40.8	52'800'000	50.4
Fondation suisse pour l'encouragement du sport - secteurs d'encouragem	12'072'300	9.3	5'640'000	5.4
OFSPO Soutien des fédérations sportives	32'630'000	25.2	33'230'000	31.7
OFSPO Remboursement CISIN	-	-	-198'007	-0.2
OFSPO Soutien Swiss Olympic	4'100'000	3.2	4'100'000	3.9
OFSPO Soutien écoles de sport	620'000	0.5	620'000	0.6
OFSPO Aides financières COVID-19	9'523'858	7.4	803'037	0.8
OFSPO Aides financières COVID-19 Swiss Olympic	1'392'159	1.1	495'017	0.5
Programme FPT «cool & clean»	2'536'429	2.0	2'226'138	2.1
SEFRI Examens d'entraîneurs	324'132	0.3	101'756	0.1
Total	121'661'860	94.0	99'817'941	95.3
2.3 Produit résultant de livraisons et de prestations				
Cotisations des membres	61'320	0.0	60'720	0.1
Recettes provenant du sponsoring	3'906'894	3.0	3'571'714	3.4
Recettes provenant des prestations	125'000	0.1	125'000	0.1
Recettes provenant des programmes	46'058	0.0	195'160	0.2
Contributions des participants aux examens d'entraîneurs	-	-	55'200	0.1
Contributions CIO Solidarité Olympique / COE	2'149'927	1.7	402'499	0.4
Autres recettes	1'447'850	1.1	537'109	0.5
Variation des corrections de valeur des créances	22	0.0	-635	-0.0
Total	7'737'071	6.0	4'946'768	4.7
Total	129'398'931	100	104'764'709	100

2024: En 2024, la Fondation suisse pour l'encouragement du sport a versé 12'072'300 francs pour les domaines d'encouragement spécifiques. À la suite de la dissolution de la Société du Sport-Toto, Swiss Olympic a reçu 5'662'982 francs. Comme il s'agit d'une année de Jeux Olympiques, Swiss Olympic bénéficie d'un soutien progressif de la part du CIO.
2023: En 2023, l'OFSPO a versé un total de 50'000'000 francs pour soutenir les projets de redynamisation, et 803'037 francs ont été effectivement versés aux fédérations. La différence a été régularisée au passif. En 2023, la Fondation suisse pour l'encouragement du sport a versé 52'800'000 francs au titre de la convention de prestations ordinaire ainsi que 5'640'000 francs supplémentaires pour les secteurs d'encouragement spécifiques. Les aides financières COVID-19 Swiss Olympic comprennent la réclamation des coûts en lien avec le pacte de stabilisation et de redynamisation.

2.4 - 2.13 Contributions et subventions versées	31.12.2024	%	31.12.2023	%
2.4 Contributions aux membres (fédérations sportives nationales / organisations partenaires)				
Contributions de base	4'166'360	3.9	3'935'865	4.6
Contributions aux fédérations	3'765'146	3.5	3'594'615	4.2
Contributions aux organisations partenaires	401'214	0.4	341'250	0.4
Primes au succès convention de prestations	356'541	0.3	-	-
Contributions aux fédérations	356'541	0.3	-	-
Contributions pour la relève et l'élite	60'466'865	56.4	57'016'727	67.0
Contributions aux fédérations	61'159'666	57.0	58'185'772	68.4
Remboursements CISIN aux fédérations	-692'801	-0.6	-1'169'046	-1.4
Contributions «JO»	3'026'727	2.8	2'686'440	3.2
Contributions aux fédérations	3'026'727	2.8	2'686'440	3.2
Contribution en faveur de l'éthique	-	-	2'450'000	2.9
Contributions aux fédérations		-	2'450'000	2.9
Contributions pour l'organisation de manifestations sportives de grande	931'500	0.9	888'300	1.0
Contributions aux fédérations à transmettre aux organisateurs	931'500	0.9	888'300	1.0
Total	68'947'993	64.3	66'977'332	78.7
2.5 Contributions à l'OFSPO (mandat de prestations)				
OFSPO Formation des entraîneurs	1'615'000	1.5	1'615'000	1.9
OFSPO Centre de sport d'élite Macolin / Tenero	641'786	0.6	660'000	0.8
Total	2'256'786	2.1	2'275'000	2.7
2.6 Contributions aux Swiss Olympic Sport Schools				
Sport Schools	2'087'003	1.9	823'192	1.0
Total	2'087'003	1.9	823'192	1.0
2.7 Charges Missions				
Jeux Olympiques, Jeux Olympiques de la Jeunesse, FOJE, Jeux Européens	3'162'269	2.9	1'672'499	2.0
Total	3'162'269	2.9	1'672'499	2.0
2.8 Charges Promotion des athlètes				
Contributions ordinaires aux athlètes via la Fondation de l'Aide Sportive S	9'150'000	8.5	7'550'000	8.9
Carrière après le sport (Dual Career Coach)	225'000	0.2	60'000	0.1
Contributions des sponsors aux titulaires de Cards	367'953	0.3	363'480	0.4
Primes au succès CE/CM pour les athlètes via la fédération	264'500	0.2	671'500	0.8
Contributions de Solidarité Olympique aux athlètes soutenus	186'732	0.2	125'029	0.1
Total	10'194'185	9.5	8'770'009	10.3
2.9 Charges Fondation Swiss Sport Integrity et Fondation Tribunal du sport suisse				
Swiss Sport Integrity	3'514'000	3.3	2'904'000	3.4
Fondation Tribunal du sport suisse	425'000	0.4	-	-
Total	3'939'000	3.7	2'904'000	3.4

2.10 Charges des programmes «cool & clean»	1'308'601	1.2	840'818	1.0
Total	1'308'601	1.2	840'818	1.0
2.11 Aides financières COVID-19				
Contributions aux membres (fédérations sportives nationales / organisations partenaires)	8'695'858	8.1	803'037	0.9
Remboursement partiel à l'OFSPO	4'500'000	4.2	-	-
Total	13'195'858	12.3	803'037	0.9
2.12 Association Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2038				
Contributions à l'Association Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2038	2'160'741	2.0		-
Total	2'160'741	2.0	-	-
Total	107'252'436	100	85'065'888	100

Les contributions aux fédérations sportives nationales et aux organisations partenaires indiquées correspondent aux conventions de prestations conclues. Les contributions à l'Office fédéral du sport correspondent également au mandat de prestations.

2.13.1 Charges Examens d'entraîneurs (relevé du centre de coûts)	31.12.2024	%	31.12.2023	%
Charges de personnel	314'235		394'300	
Autres charges	97'913		93'815	
Total charges	412'148		488'116	

2.13.2 Chambre disciplinaire du sport suisse (relevé du centre de coûts)	31.12.2024	%	31.12.2023	%
Charges de personnel	996'756		404'959	
Autres charges	67'963		18'408	
Total charges	1'064'718		423'367	

2.14 Charges de personnel	31.12.2024	%	31.12.2023	%
Charges salariales	10'168'988	66.0	9'145'061	69.9
Indemnités externes	2'381'034	15.4	1'144'252	8.7
Prestations d'assurance sociale	-136'425	-0.9	-92'822	-0.7
Variation des provisions pour congé et travail supplémentaire	209'551	1.4	95'780	0.7
Charges d'assurance sociale	1'873'901	12.2	1'711'422	13.1
Autres charges de personnel	915'196	5.9	1'075'544	8.2
Total	15'412'246	100	13'079'236	100

2024: Le soutien de la Fondation suisse pour l'encouragement du sport dans les secteurs d'encouragement spécifiques entraîne également une augmentation des charges de personnel.

Nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle / Total des collab	31.12.2024		31.12.2023	
Nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle	88.88		79.91	
Nombre de collaborateurs et collaboratrices Swiss Olympic				
Collaborateurs et collaboratrices fixes	101		99	
Stagiaires	5		5	
Apprentis et apprenties	4		4	
Total des collaborateurs et collaboratrices	110		108	

Engagements auprès des institutions de prévoyance	31.12.2024		31.12.2023	
Caisse de pension de la Confédération PUBLICA				
Cotisations ordinaires pour le mois de décembre	138'602		136'657	
Total	138'602		136'657	

Utilité économique / engagement économique et charges de prévoyance	31.12.2024		31.12.2023	
Plans de prévoyance sans excédent/déficit de couverture				
Part économique de l'organisation	-		-	
Contributions régularisées sur la période	954'147		903'163	
Charges de prévoyance dans les charges de personnel	954'147		903'163	

Aucune utilité ou engagement économique résultant de l'institution de prévoyance en faveur du personnel ne peut être inscrit au bilan. Il n'existe aucune réserve de cotisation de l'employeur.

2.15 Charges de matériel	31.12.2024	%	31.12.2023	%
Locaux	575'770	7.0	668'497	7.6
Entretien, réparation, remplacements	12'519	0.2	33'367	0.4
Frais de véhicule et de transport	161'629	2.0	140'041	1.6
Assurances de choses, taxes, redevances	28'083	0.3	39'550	0.5
Activités de conseil	1'053'485	12.9	1'897'644	21.6
Charges administratives	473'717	5.8	339'430	3.9
Charges informatiques	1'960'436	23.9	1'961'154	22.4
Publicité et communication	3'468'458	42.3	3'189'381	36.4
Réduction de l'impôt préalable (subventions)	462'263	5.6	502'821	5.7
Total	8'196'359	100	8'771'884	100

2.16 Amortissements	31.12.2024	%	31.12.2023	%
Amortissement immobilisations corporelles				
Mobilier et équipements	23'891	27.4	22'445	27.6
Matériel informatique	57'777	66.2	53'192	65.5
Véhicules	5'552	6.4	5'552	6.8
Total des amortissements immobilisations corporelles	87'221	100.0	81'190	100.0
Amortissements valeurs immatérielles				
Base de données	-	-	-	-
Logiciels	-	-	-	-
Total des amortissements valeurs immatérielles	-	-	-	-
Total	87'221	100	81'190	100

2.17 Résultat financier	31.12.2024	%	31.12.2023	%
Produit financier				
Produits d'avoirs en banques et de placements financiers	315'142	33.7	250'962	32.4
Revenus de titres COVID-19	204'259	21.8	416'985	53.8
Revenus de prêts	4'800	0.5	38'041	4.9
Gains de change réalisés provenant de placements financiers	105'445	11.3	4'349	0.6
Gains de change non réalisés provenant de placements financiers	382'850	40.9	353'504	45.6
Total du produit financier	1'012'495	108.3	1'063'841	137.4
Charges financières				
Taux/frais bancaires, droits de garde	-73'951	-7.9	-71'020	-9.2
Pertes de change réalisées provenant de placements financiers	-2'486	-0.3	-217'144	-28.0
Pertes de change non réalisées provenant de placements financiers	-859	-0.1	-1'237	-0.2
Total des charges financières	-77'296	-8.3	-289'402	-37.4
Résultat financier	935'199	100.0	774'439	100.0

Justificatif du résultat financier des placements financiers à long terme dans le capital lié:	31.12.2024	%	31.12.2023	%
Résultat financier du capital lié				
Produit financier				
Produits d'avoirs en banques et de placements financiers	298'369	31.9	480'639	62.1
Gains de change non réalisés provenant de placements financiers	1'336'910	143.0	689'617	89.0
Total du produit financier	1'635'279	174.9	1'170'256	151.1
Charges financières				
Taux/frais bancaires, droits de garde	-76'322	-8.2	-92'645	-12.0
Total des charges financières	-76'322	-8.2	-92'645	-12.0
Total résultat financier du capital lié	1'558'957	166.7	1'077'611	139.1

Le résultat financier du capital lié est affecté au capital lié (immobilisations financières à long terme).

2.18 Résultat extraordinaire	31.12.2024	%	31.12.2023	%
Produit extraordinaire				
Autre produit extraordinaire	-	-	-	-
Total du produit extraordinaire	-	-	-	-
Charges extraordinaires				
Autres charges extraordinaires	-2'872	-	-	-
Total des charges extraordinaires	-2'872	-	-	-
Total	-2'872	-	-	-

Engagements hors bilan

Promotion des fédérations

Les contributions versées aux membres (fédérations sportives nationales et organisations partenaires) sont affectées à un usage précis pour une durée de quatre ans; la mise en œuvre des objectifs définis ainsi que l'utilisation appropriée des fonds sont vérifiées chaque année. Swiss Olympic a conclu à cet effet des conventions de prestations individuelles avec ses membres pour les périodes 2022-2026 (sports d'hiver) et 2021-2024 (sports d'été et organisations partenaires). Durant l'exercice sous revue, 68,95 millions de francs (année précédente: 66,98 millions de francs) ont été imputés au financement des fédérations sportives et des organisations partenaires.

Donations reçues sans contrepartie sous forme de matériel, de services et de bénévolat	31.12.2024		31.12.2023	
de la part des sponsors	2'719'733		1'645'906	
en % des recettes provenant du sponsoring	69.61		46.08	

Dans le cadre du partenariat avec les sponsors, une grande partie des prestations de sponsoring sont fournies par les partenaires sous forme de matériel et services. Swiss Olympic a reçu des prestations en nature sous forme d'équipements, de voyages, de transport, de services, de véhicules et de boissons.

Bénévolat

Tous les collaborateurs et collaboratrices de Swiss Olympic sont rémunérés, mais près de la moitié d'entre eux s'engagent bénévolement au sein d'un club de sport.

Organe de révision

BDO AG, succursale de Berne, reprise du mandat: 1er janvier 2018, mandatée jusqu'au 31 décembre 2024 pour l'exercice 2024
Fabian Mollet, responsable de la révision depuis 2024

Honoraires de l'organe de révision	31.12.2024		31.12.2023	
Services de révision	17'200		18'524	
Autres services	17'048		245'502	
Total des services facturés par BDO AG	34'248		264'027	

2024: Au cours de l'exercice sous revue, par rapport à la prise de position sur les requêtes, l'examen des mesures de stabilisation a donné lieu à peu de dépenses.
2023: Au cours de l'exercice sous revue et de l'année précédente, d'importantes dépenses supplémentaires ont été générées dans le cadre de l'examen des demandes de fonds fédéraux COVID-19. Elles ont été couvertes par la participation de Swiss Olympic aux mesures

Total des indemnités versées au Conseil exécutif et au Comité de directi	31.12.2024		31.12.2023	
Conseil exécutif (membres de l'organe supérieur de direction)	396'700		380'645	
Comité de direction (membres de la Direction)	1'210'148		1'178'440	
Total des indemnités versées au Conseil exécutif et au Comité de directi	1'606'848		1'559'085	

Les indemnités versées au Conseil exécutif se basent sur le règlement en vigueur intitulé «Règlement relatif aux indemnités et aux frais des membres du Conseil exécutif de Swiss Olympic», qui a été modifié pour la dernière fois en janvier 2018 par le Conseil exécutif. L'administration fiscale du Canton de Berne a approuvé ce règlement en janvier 2022.

Membres du Conseil exécutif au 31 décembre 2024		
Prénom Nom	Fonction	Durée du mandat
Jürg Stahl	Président	jusqu'au 31.12.2024
Ruth Wipfli Steinegger	Vice-présidente	jusqu'au 31.12.2024
Sergei Aschwanden	Membre du CE	jusqu'au 31.12.2024
Daniel Bareiss	Membre du CE	jusqu'au 31.12.2024
Pascal Jenny	Membre du CE	jusqu'au 31.12.2024
Michael Kurt	Membre du CE	jusqu'au 31.12.2024
Barbara Moosmann	Membre du CE	jusqu'au 31.12.2024
Claude-Alain Schmidhalter	Membre du CE	jusqu'au 31.12.2024
Nora Willi	Membre du CE	jusqu'au 31.12.2024
Urs Winkler	Membre du CE	jusqu'au 31.12.2024
Jeannine Gmelin	Membre du CE / représentante des athlètes*	jusqu'au 31.12.2024
Matthias Kyburz	Membre du CE / représentant des athlètes*	jusqu'au 31.12.2024
Gianni Infantino	Membre CE / CIO	identique CIO
Denis Oswald	Membre CE / CIO	identique CIO

Membres de la direction au 31.12.2024		
Prénom Nom	Fonction	En poste depuis
Roger Schnegg	Directeur	15.01.2012
David Egli	Responsable Département Sport	01.02.2016
Marc Schumacher	Responsable Département Marketing & Communication	01.06.2017
Ralph Stöckli	Responsable Département Swiss Olympic Team / Chef de M	01.01.2011
Andreas Wenger	Responsable Département Services	01.12.2022
Karin Wunderlin-Rauber	Responsable Département Gestion de fédération	01.10.2022

Transactions avec les personnes et organisations proches

Sont considérées comme des personnes/organisations proches les membres du Conseil exécutif et de la direction, ainsi que la Fondation de l'Aide Sportive Suisse et la Fondation Maison du Sport. Les créances et les dettes éventuelles issues de ces transactions doivent être indiquées dans les postes du bilan correspondants.

Transactions avec les personnes et organisations proches		31.12.2024		31.12.2023	
Fondation de l'Aide Sportive Suisse		268'823		155'350	
Fondation Maison du Sport		12'000		61'816	
Total		280'823		217'166	

2024: Swiss Olympic fournit des prestations en matière de comptabilité et de gestion du personnel à la Fondation de l'Aide Sportive Suisse et à la Fondation de la Maison du Sport. L'Aide sportive suisse a participé au projet «Biographie d'athlète» à hauteur de 118'000 francs.
2023: Swiss Olympic fournit des prestations en matière de comptabilité et de gestion du personnel à la Fondation de l'Aide Sportive Suisse et à la Fondation de la Maison du Sport.

Charges vis-à-vis de personnes et organisations proches	31.12.2024		31.12.2023	
Fondation de l'Aide Sportive Suisse	9'185'884		7'595'755	
Fondation Maison du Sport	86'623		632'417	
Conseil exécutif (membres de l'organe supérieur de direction)	21'600		-	
Total	9'272'507		8'228'171	

2024: Swiss Olympic verse à la Fondation de l'Aide Sportive Suisse sa part de la contribution de la Fondation suisse pour l'encouragement du sport. En ce qui concerne la Fondation Maison du Sport, les frais annexes ainsi que la prestation de service informatique ont été versés.
2023: Swiss Olympic verse à la Fondation de l'Aide Sportive Suisse sa part de la contribution de la Fondation suisse pour

Autres informations
2023: Swiss Olympic a reçu une facture de l'Office fédéral du sport (OFSPO) en rapport avec la demande de remboursement des mesures de stabilisation Covid-19 2021. La facture est partiellement contestée par Swiss Olympic et des discussions sont en cours avec l'OFSPO afin de clarifier la situation. Le Conseil exécutif part du principe que le montant demandé serait toutefois entièrement couvert par les fonds alloués «Ev. remb. fonds mesures stabilisation 2021».

Swiss Olympic
Maison du Sport
Talgut-Zentrum 27
CH-3063 Ittigen près de Berne

T +41 31 359 71 11
info@swissolympic.ch
www.swissolympic.ch

Main National Partners

Premium Partners